



Que faire ?

Dispensé de timbrage BREST CTC

Pierre Maille l'avait annoncé lors du débat d'orientation budgétaire au mois de décembre : le budget 2010 du Département sera particulièrement difficile à élaborer.

La situation est suffisamment grave pour justifier que Pierre Maille invite les forces vives du Finistère à une réunion pour en discuter. Elle se déroulera le 8 février au Centre culturel Arthémuse de Briec de l'Odet.

"Les 28 et 29 janvier, je soumettrai à l'approbation des conseillers généraux le budget départemental de l'année 2010", indique-t-il.



Beaucoup d'incertitudes pour le budget 2010

Le Département est, au quotidien, aux côtés des Finistériens, dans des domaines comme la petite enfance, les personnes âgées et handicapées, les routes, les collèges, les services d'incendie et de secours, la protection de l'environnement ou l'insertion des personnes en difficultés.

Mais, à côté de ces compétences obligatoires, le Conseil général, dans le

Finistère, considère comme nécessaire d'accompagner les communes à réaliser leurs projets, d'agir pour soutenir l'activité économique et l'emploi, de rendre le sport et la culture accessibles à tous, de permettre à la vie associative de jouer pleinement son rôle de dynamique collective au service de la cohésion sociale.

Cependant, pour accomplir toutes ces missions, le Conseil général se trouve confronté, cette année, à de nombreuses incertitudes.

D'abord, les difficultés économiques affaiblissent ses ressources, au moment où les besoins de solidarité augmentent. Or, les compensations de l'État ne sont absolument pas à la hauteur des dépenses engagées par le Département. La dette de l'État s'accroît dans tous les domaines : 94 millions d'euros pour l'APA entre 2003 et 2009, 54 millions d'euros pour le RMI RSA entre 2004 et 2009.

En plus, il faut y rajouter les incertitudes liées aux projets de réformes du gouvernement qui prévoit notamment la suppression de la taxe professionnelle (10 % du budget du Finistère) ou la fin de la clause de compétence générale.

Dans ce contexte, le Président du Conseil général a invité tous les responsables d'associations ou de collectivités qui travaillent en partenariat avec le Département, à en discuter. **"Dans l'obligation de préserver nos équilibres budgétaires, nous allons devoir réexaminer la hiérarchie de nos actions, redéfinir le niveau du service public départemental",** indique-t-il dans le courrier d'invitation. 🌹

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 21/01/2010



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Pensée unique

Le débat sur les retraites commence mal. Le 11 janvier, devant la commission des Affaires sociales du Sénat, Xavier Darcos a indiqué qu'il n'y a "pas d'autre solution que de travailler plus longtemps".

A quoi bon, dans ces conditions, engager le débat si l'un des interlocuteurs, et non le moindre, annonce d'emblée qu'il n'existe qu'une solution ?

Pourtant, ce sujet mérite autre chose que cette caricature de proposition. Comment tenir un tel discours lorsque le taux d'emploi des plus de cinquante ans est l'un des plus faibles d'Europe ?

On sait où veut nous mener le gouvernement : vers un allongement des durées de cotisation de tous les salariés. A la gauche, maintenant, de faire preuve d'unité et de conviction pour montrer qu'il existe d'autres moyens de préserver le système de retraites par répartition comme par exemple l'élargissement du mode de financement à d'autres revenus que ceux du travail.

PS 29

Le dossier de la semaine
**Solidaire, créative
et responsable**



Les candidats socialistes se sont retrouvés à Pontivy

Vie de la Fédération
**SLC : salut les
coopains !**



Le PS a maintenant son réseau social

Interview
Une loi pour rien



Avec Stéphane Le Foll

Solidaire, créative et responsable

Les candidats socialistes bretons se sont retrouvés, le 17 janvier au Théâtre de Pontivy (56), à l'occasion de l'Assemblée générale du BREIS, l'Union régionale du PS en Bretagne, pour préparer la campagne des élections régionales des 14 et 21 mars prochains.



Les quatre têtes de liste en Bretagne

Amplifier la dynamique

Les 91 candidats socialistes étaient réunis pour la première fois. Odette Herviaux et Pierrick Massiot, responsables de la coordination de la campagne, leur ont donné les éléments techniques pour les deux mois qui viennent et durant lesquels ils iront à la rencontre des électeurs bretons.

Le planning des grandes réunions publiques et des livraisons des documents électoraux a été présenté de manière à ce que chacun puisse se préparer. Chaque candidat peut organiser des réunions publiques, des manifestations et faire preuve d'initiatives. **"A condition que les fédérations soient informées et que le comité de campagne donne son accord"**, a précisé Pierrick Massiot. **"Car les sections n'ont pas le droit d'engager de dépenses électorales, tout comme les associations ou les collectivités"**, a bien rappelé Pierrick Massiot. **"C'est peut-être contraignant mais il faut se souvenir que c'est nous qui avons mis en place cette législation"**, a souligné le président du BREIS, Bernard Poignant.

L'UMP et sa candidate officielle, Bernadette Malgorn, désignée par l'Élysée, peuvent s'affranchir de ces règles, en particulier à l'occasion de visites ministérielles voire présidentielles dans la Région. Mais les socialistes les respecteront scrupuleusement.

La campagne de la liste menée par Jean-Yves Le Drian sera militante. **"Nous avons fait le choix de nous appuyer sur**

nos adhérents, sympathisants et nos élus pour distribuer nos documents", a rappelé Pierrick Massiot. **"A part la profession de foi, rien ne sera envoyé autrement"**.

Les Jeunes Socialistes aussi s'impliqueront dans la campagne. **"Nous allons faire apparaître le clivage droite gauche et mettre en évidence la démagogie des propositions de Bernadette Malgorn en direction des jeunes"**, a indiqué Annaïg-Sklaërenn Le Moël. **"Nos propositions tourneront autour de trois idées fortes : un jeune, un toit ; un jeune, une formation ; un jeune, un projet associatif ou culturel ; et nous irons à la rencontre des jeunes, lycéens, salariés et étudiants pour débattre"**, a-t-elle annoncé.

"Une campagne, c'est un mouvement, une dynamique", a insisté Jean-Yves Le Drian. **"Si on reste statique, on la rate"**. Par rapport à ses adversaires, le PS dispose déjà d'une longueur d'avance. **"Notre programme est en cours d'écriture. Il a été préparé en Bretagne, par les Bretonnes et les Bretons, à l'occasion des quatre Breizhstormings organisés à l'automne, auxquels ont participé plus de 1 000 personnes, adhérents, élus, responsables syndicaux, économiques ou associatifs"**.

Il s'est également enrichi des propositions recueillies sur le site internet des forums ainsi que des contributions apportées par les vice-présidents sortants.

Il s'agira donc d'un programme 100 % breton, contrairement à ceux défendus par les adversaires qui se contentent d'adapter vaguement des mots d'ordre nationaux.

"Je présenterai ce programme, le 30 janvier à Rennes, salle de la Cité, haut lieu de la gauche en Bretagne", a rappelé Jean-Yves Le Drian qui n'a pas manqué de faire remarquer que la campagne victorieuse de 2004 débuta aussi dans cette salle.



Les candidats du MJS



Jean-Yves Le Drian et Bernard Poignant

Liste de rassemblement

La réunion de Pontivy est intervenue au lendemain de deux annonces importantes. D'abord, du Parti Communiste pour se présenter, comme en 2004, sur la liste menée par Jean-Yves le Drian, après un long débat interne.

Ensuite, la volonté de Bretagne écologie de faire de même.

Les listes seront présentées, en même temps que le programme, à Rennes le 30 janvier. **"Je veux être à la tête d'une liste rassemblée pour la Bretagne"**, a indiqué Jean-Yves le Drian. **"Le rassemblement est en marche avec le PC et Bretagne écologie avec qui nous allons entamer des discussions. Mais, d'ici le 30 janvier, d'autres personnalités peuvent encore nous rejoindre"**.

La session du Conseil régional des 14, 15 et 16 janvier fut la dernière de cette mandature.

L'UMP a tenté de profiter du vote du budget pour transformer cette session en tribune électorale. Mais leur vote a simplement permis d'avoir un avant-goût des thèmes de campagne que martèlera l'ancienne préfète de Région. En effet, le groupe UMP à la Région s'est démarqué sur la formation professionnelle et l'aménagement du territoire, montrant ainsi que la droite bretonne va tenter de raviver le faux clivage entre urbains et ruraux. Or, la gauche a bien montré que cette distinction ne repose sur rien.

Depuis le 16 janvier, Jean-Yves Le Drian est en précampagne. Il entrera vraiment en campagne à partir du 1^{er} février, lorsque le projet aura été rendu public, en allant autant que possible, comme tous les autres candidats qui figureront sur sa liste, au contact des Bretonnes et des Bretons pour leur présenter le programme pour une Bretagne solidaire, créative et responsable. 🌹

SLC : salut les coopains !

Au début du XX^e siècle, Lénine disait : "Un parti politique, c'est d'abord un journal".

Aujourd'hui, un parti politique, c'est aussi un site internet et surtout un "réseau social permettant de mettre en relation ses adhérents".

C'est l'objectif de *La coopol*, mise en ligne il y a un peu plus d'une semaine et appelée à jouer un rôle important dès la campagne des régionales mais surtout pour la prochaine présidentielle.

Ce "facebook socialiste" a été conçu après la campagne victorieuse de Barack Obama. Les équipes du candidat démocrate ont, en effet, beaucoup utilisé internet pour mobiliser leurs supporters.

Même si elle est ouverte aux sympathisants, *La coopol* est



Un outil précieux pour mettre en relation tous les socialistes

avant tout un outil de mise en relation des militants socialistes. "Nous voulions tout d'abord donner des outils efficaces aux secrétaires de section pour organiser leur

vie militante", explique Benoît Thieulin, responsable de ce projet. "Ils font un travail de terrain remarquable, mais, jusqu'à présent, on ne leur proposait pas de moyens

adaptés pour organiser une distribution de tracts ou contacter des militants pour les inviter à une réunion ou une manifestation".

En outre, le réseau social du PS permettra aux militants et sympathisants qui s'y inscriront de se retrouver autour de thématiques locales ou nationales auxquelles ils sont attachés. Certaines sérieuses, ... et d'autres un peu moins.

Le mode d'emploi de *La coopol* est particulièrement simple : il suffit à chaque adhérent de se connecter sur <http://www.la-coopol.fr/>, d'indiquer son adresse e-mail et de trouver un mot de passe pour s'inscrire. Ensuite, il peut rejoindre les groupes de son choix et se faire des dizaines de nouveaux coopains. 🌸

Interview



Une loi pour rien

Avec Stéphane Le Foll

A quoi servira la loi de modernisation agricole, présentée le 13 janvier, en Conseil des ministres ? A rien, estime Stéphane Le Foll, député européen, spécialiste des questions agricoles.

Cap Finistère : Le projet de loi de modernisation agricole répond-il aux attentes des paysans ?

Stéphane Le Foll : Non, en aucun cas. Il s'agit d'un projet inutile, uniquement destiné à faire croire que le gouvernement s'occupe des agriculteurs. Mais il n'apporte

rien de nouveau. Pire, il risque d'affaiblir la position de la France dans le débat européen.

Le projet insiste sur les contrats entre les producteurs et la grande distribution. Or, c'est la loi de modernisation de l'économie, adoptée il y a un an et demi, qui a permis aux grandes surfaces d'imposer leur loi aux producteurs.

Ce texte n'aborde ni les questions environnementales, ni celles liées à la chute du pouvoir d'achat des agriculteurs. Il n'apporte pas de réponse à l'enjeu que représente l'installation des jeunes.

Cap Finistère : Qu'aurait dû faire le gouvernement s'il voulait vraiment défendre l'agriculture ?

Stéphane Le Foll : Déjà, je constate que la profession agricole n'attend rien de ce projet.

Ce qui manque à la France c'est une ligne directrice pour engager le débat européen. Il est temps d'arrêter de croire qu'une loi française puisse être efficace alors que la Politique agricole commune se décide à Bruxelles. Le gouvernement français doit le comprendre car, en jouant dans son coin, il perd en crédibilité vis-à-vis de ses partenaires.

Au PSE, nous travaillons sur un projet qui redonne du sens à l'agriculture dans ses dimensions alimentaires, sociales et environnementales,

dans un monde où un milliard d'individus souffrent de malnutrition et où la malbouffe devient un réel problème de santé publique dans les pays du Nord.

Cap Finistère : Le nouveau commissaire européen à l'Agriculture est-il plus réceptif à vos arguments que celle qui l'a précédé ?

Stéphane Le Foll : Les commissaires mettent en œuvre la politique de la Commission. Cependant, on doit reconnaître que le Roumain Dacian Cioloș n'a pas la même vision que la Danoise Mariann Fischer Bohl. Pour lui, l'agriculture reste une question sociale. Il vient d'un pays qui compte encore plus de 5 millions d'agriculteurs. Il est attaché aux petites et moyennes exploitations. 🌸

Agenda

24 janvier

11 h 00 : Vœux de la section de Quimperlé, salle du Coat-Ker. En présence de Jean-Yves Le Drian.

30 janvier

9 h 30 : Présentation par Jean-Yves Le Drian du Projet régional, à Rennes, salle de la Cité.

INSCRIPTIONS pour les cars (Brest et Quimper) 02 98 53 20 22

2 février

20 h 30 : Réunion du *City group* de Brest, au local du PS - 13, rue de Portzmoguer. Thème : "La nouvelle Commission européenne".

14 et 21 mars

Élections régionales.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212 P 11428

N° 846 - Vendredi 22 Janvier 2010

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr

26 B, rue Aristide-Briand - 29000 Quimper

Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef :

Jean-Yves Cabon - Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 Brest

Impression :

Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement Réabonnement

Abonnement pour 1 an : 20 €

Abonnement de soutien :
à partir de 25 €

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste.

Annonces légales & judiciaires

Selarl Marcel HASCOËT, Avocat
au capital de 7 624 euros

Siège social :
20, quai du Commandant-Malbert
29200 BREST
Tél. 02 98 80 02 64 - Fax 02 98 43 18 46

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

"SNC LES ABERS"

Société en Nom Collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social : 65, route de Penguelen
29800 LANDERNEAU

Par acte sous seing privé en date à LANDERNEAU du 8 janvier 2010, il a été constitué, pour une durée de quatre vingt dix années sous la dénomination "LES ABERS", une société en Nom Collectif ayant son siège social à LANDERNEAU (29800) 65, route de Penguelen, et ayant pour objet la réalisation de lotissements de terrains, d'aménagement de zone à urbaniser destinée prioritairement à l'habitat.

Le capital fixé à la somme de MILLE EUROS (1 000 €), représentant des apports en numéraire, est divisé en MILLE PARTS SOCIALES (1 000 parts) de UN EURO (1 €) chacune, numérotées de 1 à 1000.

Les associés sont les suivants :

La Société SARL CS IMMOBILIER
SARL au capital de 103 000 euros
Ayant son siège social à LANDERNEAU (29800) 65, route de Penguelen.

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 488 092 099.

Représentée par son gérant, Monsieur André SALOU.

La Société TREMA FINANCES
SARL au capital de 2 833 232 euros
Dont le siège social est à LANNILIS (29870) 2, place de la Gare.

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST sous le numéro 410 938 310.

Représentée par son gérant, Monsieur Marcel TREGUER.

La Société "CS IMMOBILIER", ci-dessus désignée, a été nommée gérante pour une durée illimitée.

Les parts sont librement cessibles entre associés. Elle ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec le consentement de tous les associés.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du Tribunal de commerce de BREST.

Pour avis.

SARL TALER TÉLÉSERVICE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 24, rue de Saint-Thégonnec
29400 SAINT-SAUVEUR
RCS BREST 512 192 055 RM 29

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 10 janvier 2010, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur LE ROUX Fabien de ses fonctions de co-gérant à compter du 10 janvier 2010, et décidé que Madame TANNE Annaïg, aujourd'hui gérante majoritaire, demeurant 15 b, rue de Saint-Thégonnec, 29400 SAINT-SAUVEUR, assurera la gérance complète et seule de ladite Société.

Pour avis, La Gérance.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A.

Société d'Avocats
66, rue de Pont-l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

"GV"

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
15 bis, rue du Prieuré - 29180 LOCRONAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LOCRONAN du 12 janvier 2010, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination : GV

Siège social : 15 bis, rue du Prieuré, 29180 LOCRONAN.

Objet social : L'activité de restauration sous toutes ses formes et notamment, l'exploitation de tous restaurants et pizzeria.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 10 000 euros.

Gérance : Monsieur Gérard RAIMBAULT, demeurant 51, route de la Plage, 29940 LA FORÊT-FOUESNANT.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER.
La Gérance.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A.

Société d'Avocats
66, rue de Pont-l'Abbé - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

LE GOFF BOIS ET TRAITEMENTS

SARL au capital de 15 244,00 euros
23, rue Nobel - 29000 QUIMPER

Suivant acte sous seing privé à QUIMPER en date du 23 décembre 2009, enregistré à la Recette des Impôts de QUIMPER OUEST le 29 décembre 2009, bordereau n° 2009/1953, case n° 9.

La Société LE GOFF BOIS ET TRAITEMENTS, Société à responsabilité limitée au capital de 15 244,00 euros, dont le siège social est 23, rue Nobel, 29000 QUIMPER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER sous le n° 303 939 748, représentée par son gérant Monsieur Jean-Claude LE GOFF,

A CÉDÉ A

La Société LE GOFF BOIS ET TRAITEMENTS RÉNOVATION, Société à responsabilité limitée au capital de 40 000,00 euros, dont le siège social est 23, rue Nobel, 29000 QUIMPER, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER sous le n° 518 516 000, représentée par son gérant Monsieur René SIN,

UN FONDS DE COMMERCE de Traitement et protection des bois, imprégnation du bois, isolation, traitement de l'humidité, au 23, rue Nobel, 29000 QUIMPER.

Le montant de la cession est de 150 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1^{er} janvier 2010.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, à la SCP Kermarrec-Moalic - 62, rue de l'Odé, 29196 QUIMPER Cedex.

Pour avis.

Crise des finances publiques

A l'invitation de la section des Abers, François Marc, sénateur du Finistère et vice-président de la commission des Finances du Sénat, et Claude Guivarc'h, maire de Lannilis et conseiller général, animeront une réunion publique intitulée : *Crise des finances publiques et restructuration des collectivités : Quelles conséquences pour les services publics et la vie quotidienne des citoyens ?* Le jeudi 28 janvier à 20 h 30 salle de la Poutroie à Lannilis.

Alex Türk à Quimper

A l'invitation du député Jean-Jacques Urvoas, Alex Türk, président de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), animera une conférence, le vendredi 5 février à 20 h 00, salle du Chapeau Rouge à Quimper, intitulée *"Notre vie privée sous surveillance ?"*.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat
59, rue Louis-Pasteur - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SARL SOFALIM

SARL au capital de 39 636,74 euros
Siège social : 20, quai Commandant-Malbert
29200 BREST
RCS BREST 415 267 368

Aux termes d'une décision en date du 12 janvier 2010, la Société PLMP, Société Anonyme au capital de 2 659 680 euros, ayant son siège social à BREST (29200) 20, quai Commandant-Malbert - RCS BREST 411 142 045 - a, en sa qualité d'associée unique de la Société SOFALIM, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société SOFALIM peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Grande instance de BREST.

Cette dissolution mettra fin aux fonctions de gérant de Monsieur Jacques JOLIVET.

Pour avis,
La Gérance.

SARL HABITAT RÉNOVATION en liquidation

au capital de 7 500 euros
16, route de Lanorven
29860 PLABENNEC
SIRET 511 167 579 000016

MODIFICATION DE L'ANNONCE du Cap Finistère N° 844 du 8 janvier 2010 LIRE

"HABITAT RÉNOVATION" à la place
de "HABITAT DÉCORATION".

Pour insertion modificative : Le Gérant.